

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

1 / **Réservation** : Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation dûment complété et signé accompagné d'un acompte, dont le montant varie suivant le type de location réservé et la durée :

- **Réservation d'un emplacement camping** : 30,00 € ou 10,00 € pour un séjour d'un montant inférieur à 30,00 €, le solde est à régler à votre départ.

- **Réservation d'une location** : 30,00 € pour un séjour compris entre 2 et 6 nuits et 135,00 € pour un séjour à partir de 7 nuits. **Le solde est à régler 30 jours avant votre arrivée.**

La réservation d'une location sera définitive qu'après réception du solde de votre séjour. Si le client souhaite régler le solde par carte bancaire ou Paypal, merci de contacter le camping 5 semaines avant votre date d'arrivée afin que la Direction vous envoie un lien sécurisé de règlement. A défaut de paiement intégral 30 jours avant votre arrivée, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation.

Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, vous réglez la totalité du séjour à la réservation.

La taxe de séjour ou les suppléments de votre séjour seront à régler à votre départ.

La facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

2 / **Moyens de paiement** : Accompagné du contrat de réservation signé :

- Chèque bancaire au nom du camping
- Chèques vacances ANCV (en entier avec talon du haut)
- Carte bancaire (paiement sur le site Paypal sécurisé)
- Paypal (paiement sur notre site sécurisé)
- Virement bancaire (dans ce cas, merci de nous demander l'IBAN)

3 / **Tarifs** : Ils comprennent la location d'un emplacement camping ou d'un hébergement pour le nombre de personnes indiqué, la fourniture en gaz, électricité et bois pour les hébergements, l'accès aux infrastructures du camping, un animal de compagnie.

Ils ne comprennent pas : la taxe de séjour, les animaux de compagnie s'il y en a plus d'un et avec l'accord du gérant du camping, les visiteurs, certaines activités ponctuelles et facultatives, le nettoyage éventuel de la location en cas d'état de propreté non satisfaisant en fin de séjour.

4 / **Locations** :

- **Emplacement** : réservé et loué à la nuitée à partir de 12 h 00 le jour de votre arrivée et libéré avant 12 h 00 le jour de votre départ.

- **Hébergement** : les locations se font par semaine entière en juillet et août. Les arrivées se font le SAMEDI à partir de 16 h 00 et les départs avant 10 h 00 sur rendez-vous selon les disponibilités de la direction du camping. Pour les locations en week-end, les arrivées se font à partir de 16 h 00 et les départs avant 18 h 00 sur rendez-vous selon les disponibilités de la direction du camping.

En cas d'arrivée après 20 h 00 en saison ou 18 h 30 en hors saison, merci d'en aviser le camping.

Une caution de 300,00 € (par chèque, espèces ou carte bancaire) vous sera demandée le jour de votre arrivée. Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement location doit être libéré avant 10 h 00 du matin ou 18 h 00 pour les week-end. Un rendez-vous pour l'état des lieux devra avoir été pris à l'accueil du camping la veille de votre date de départ. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels dégâts constatés. La retenue de caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Il est également interdit de fumer à l'intérieur de l'hébergement.

5 / **Modification et annulation du séjour** : A réception de l'acompte, toute location est définitive et nominative. Il est interdit de sous louer ou de céder à un tiers. Toute modification au contrat devra être signalée au préalable par écrit et ne sera possible qu'après accord de la direction.

En cas d'annulation, vous devez nous faire parvenir une lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation de séjour ne donnera lieu à aucun remboursement :

a) Annulation location hébergement :

- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée : l'acompte sera retenu.

- Moins de 30 jours avant la date de l'arrivée : la totalité du séjour sera retenue.

b) Annulation location emplacement : pour tout séjour annulé, non consommé, l'acompte restera acquis.

Sans nouvelle du client 24 heures après le jour de l'arrivée prévue, la réservation sera annulée de plein droit. Aucun remboursement ni aucune réduction ne seront consentis dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé, qu'elle qu'en soient les raisons.

Facultatif : une assurance annulation facultative mais conseillée peut être souscrite (2,9 % du montant du séjour payé intégralement à la réservation et non remboursable).

Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables sur notre site internet www.auborddebruche.fr

6 / **Assurances** : Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets, ainsi que de détérioration à l'intérieur des locations. A ce sujet, l'assurance responsabilité civile est obligatoire, nous vous conseillons de vérifier qu'elle couvre bien les incidents pouvant survenir pendant votre séjour.

7 / **Mineurs** : Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

8 / **Animaux** : Les animaux sont acceptés sur présentation du certificat de vaccination et s'ils sont hors catégorie dangereuse. Un seul par emplacement ou hébergement locatif. Ils doivent être tenus en laisse en permanence et être tatoués (art.211 du code rural) et en aucun cas laissés seuls sur le camping ou dans l'hébergement. Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits sur le terrain.

9 / **Réclamation** : En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de son séjour pour la signaler après de la Direction du camping par courrier recommandé avec accusé de réception. La direction du camping dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre. Si le client considère ne pas avoir obtenu une réponse satisfaisante de la part de la Direction du camping, celui-ci a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximum d'un an à compter de la date de la réclamation écrite adressée à la direction du camping. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont : Cabinet FONTAN – 3 rue Saint-Aloïse – 67100 STRASBOURG – tél. 03 88 34 22 39 - www.cabinet-fontan.fr
Le médiateur peut être saisi par courrier, téléphone ou via son site internet.

En cas de non résolution de litige, la juridiction compétente par la résolution du litige est le tribunal de Saverne.

10 / **Prises de vues, vidéo** : Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le Camping "Au Bord de Bruche" à utiliser sous tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour.

11 / **Visiteurs** : Les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans le camping et laisser leur véhicule sur le parking à l'entrée. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent régler le tarif visiteur en vigueur. La direction se réserve le droit de refuser l'accès aux infrastructures aux visiteurs pendant la haute saison.